GARDEZ VOTRE CARTE DE VACCINATION DANS VOTRE PORTEFEUILLE

COORDONNÉES DU SERVICE DES URGENCES

060/11.70.00

LES VIVIERS

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 GILLY

COM_006 (22 /01/25)

POUR LA SANTÉ POSITIVE

GRAND HOPITAL DE CHARLEROI

GHDC.BE

LE TÉTANOS

SERVICE DES URGENCES

GRAND HOPITAL DE CHARLEROI

LE TÉTANOS C'EST QUOI ?

C'est une maladie infectieuse, extrêmement douloureuse, provoquée par le bacille de Nicolaïer, microbe présent dans la terre et la poussière des villes. C'est une maladie qui peut nécessiter une réanimation et dont la mortalité reste élevée.

COMMENT EST-ON ATTEINT ?

Le bacille pénètre dans l'organisme humain à l'occasion d'une blessure : plaies contuses ou écrasements, morsures, piqûres par écharde de bois ou épine, blessures souillées de terre ou d'excréments d'animaux et plaies négligées pendant **plus de 6 heures**.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Contracture douloureuse des muscles de la mâchoire (trismus), envahissant ensuite progressivement la face, la nuque, le tronc et les membres et pouvant provoquer des fractures. Ces contractures augmentent sous l'action du bruit et de la lumière. Ces symptômes s'accompagnent de température élevée.

COMMENT LE TRAITE-T'ON ?

Désinfection chirurgicale de la plaie et antibiotiques.
Les crampes pouvant également être suscitées par les stimuli lumineux, les soins seront prodigués dans une pièce semi-obscure.
En cas d'atteinte des muscles respiratoires, le patient doit être placé sous respirateur.
L'administration de relaxants musculaires permet de lutter contre les crampes.

COMMENT L'ÉVITER ?

En Belgique, le vaccin fait partie du programme national de vaccination.
Les enfants sont vaccinés contre le tétanos. Il est administré en même temps que les vaccins diphtérie, coqueluche et polio, à 2, 3, 4 mois; entre 13 et 18 mois et vers 5-6 ans.
Un rappel est prévu vers 14-16 ans et ensuite tous les 10 ans.
Toute blessure à risque survenant entre 5 et 10 ans après la dernière vaccination nécessite l'administration d'un vaccin. Cette décision incombe au médecin qui soigne.

1 OU 2 INFECTION(S) LE JOUR DE L'ACCIDENT... POURQUOI ?

Cette décision est prise en fonction de la gravité de la blessure et de l'entièreté préalable de la vaccination.

Une des injection est un sérum.

Le sérum est composé d'anticorps spécifiques capables de donner une immunité immédiate aux personnes ne possédnant pas les anticorps nécessaires. Ceux-ci sont toujours présents lorsque la vaccination est complète.

L'autre injection est le vaccin proprement dit.

Il s'agit d'une préparation qui permet à l'organisme de fabriquer ses propres anticorps pour un laps de temps déterminé.